

1915

## NOIRET Albert Henri

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom	NOIRET
Prénom	Albert Henri
Grade	Soldat de 2 <sup>e</sup> classe
Corps	91 <sup>er</sup> Régiment d'Infanterie 3 <sup>e</sup> Cie
N <sup>o</sup> Matricule	8219 au Corps — Cl. 1913 1857 au Recrutement Clermont
Mort pour la France le	26 Avril 1915
à	Tranchées de Calonne (Meuse)
Gens de mort	Tue à l'ennemi
Né le	Le 20 novembre 1893
à	Le Cateau
Département	Verdun
Arr <sup>é</sup> t municipal (p <sup>re</sup> Paris et Lyon), à défaire et R <sup>é</sup> p.	
Cette partie	Jugement rendu le 1 <sup>er</sup> septembre 1915
vers le Cateau	par le Tribunal de Verdun
	acte ou jugement transcrit le 10 Octobre 1915 au Barreau Nord
N <sup>o</sup> du registre d'état civil	

pour la France"

**Morphologie:** Cheveux châtain foncés; yeux bleus; front vertical; nez busqué fort; menton à fossette; visage rond; taille 1m67; Degré d'instruction générale 3.

**N°85 Acte de transcription de Décès de NOIRET Albert**

République Française-Au nom du Peuple Français- Le Tribunal civil de première instance de Verdun, séant à Bar le Duc (Meuse) à rendu en son audience publique du treize septembre mil neuf cent dix huit, le jugement dont la teneur suit: Audience publique du treize septembre mil neuf cent dix huit: Oui Monsieur le Président du siège en son rapport. Le Ministère public en ses conclusions et après en avoir délibéré; Vu les articles quatre vingt neuf et suivants du Code civil et la loi du trois décembre mil neuf cent quinze, adoptant les motifs de la requête de Monsieur le Procureur de la République en date du vingt deux août mil neuf cent dix huit et y faisant droit. Dit qu'il est constant que Noiret Albert Henri, né le vingt novembre mil huit cent quatre vingt treize à Le Cateau, fils de Henri et de Depreux Julia, mouleur à Le Cateau, soldat au 91<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie est "Mort pour la France" le vingt six avril mil neuf cent quinze aux tranchées de Calonne les Eparges-Meuse Ordonne que le présent jugement sera transcrit sur les registres de l'Etat civil de la Commune du Cateau son dernier domicile et tiendra lieu d'acte de décès et que mention en sera faite en marge des registres à la date du décès. Jugé et prononcé à l'audience publique du treize septembre mil neuf cent dix huit par M.M. Legros, président, Billet, juge et Chevalier, avocat, appelé à compléter le Tribunal, en présence de M. Thirion, Procureur de la République assisté de M. Notaire, greffier du siège. Signé Legros et Notaire. Visé pour timbre et enregistré gratis à Bar le Duc (Meuse) actes judiciaires le vingt quatre septembre mil neuf cent dix huit, folio 37, case 11. Signé Mattet. En conséquence le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution. Aux Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1<sup>re</sup> instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, les présentes ont été scellées du sceau du Tribunal. Pour grosse délivrée par le Commis Greffier du Tribunal soussigné: Signé: Richard. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le dix août mil neuf cent vingt, deux heures du matin par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire du Cateau, Officier de l'Etat Civil. Suit la signature de l'adjoint

**Morts au même endroit**

**La Groise:** Beth René; **Le Cateau:** Noiret Albert, Ranquest Jules; **Le Pommereuil:** Isorez Léon;

**Etaient au même régiment**

**Bazuel:** Lemaire Achille; **Catillon:** Druon François; **La Groise:** Leger Albert; **Landrecies:** Laurent Camille, Meurant Henri, Pien Alfred, Prévot Léon, Roget Edmond, Rombaux Georges, Sauviller

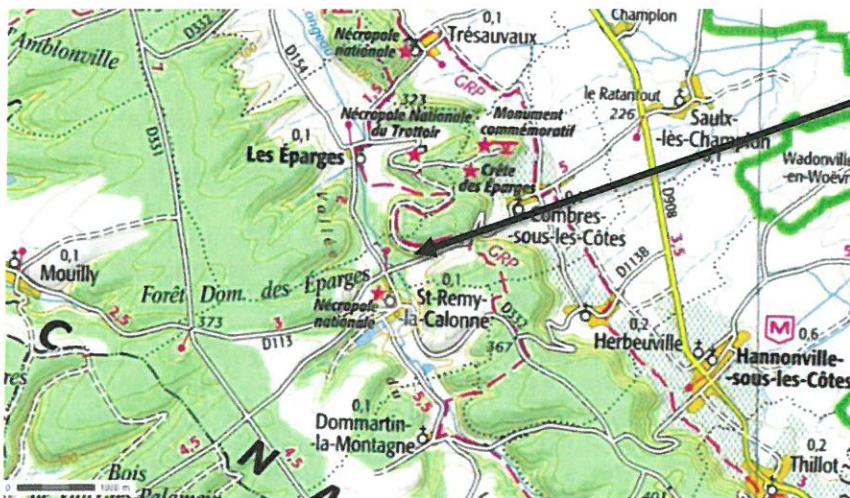
Né le 20 novembre 1893 à 22 heures à Le Cateau.

**Profession** Mouleur**Domicilié** à Le Cateau**Fils de** Noiret Henri, tisseur, 28 ans (O1865).**Et de** Depreux Julia, tisseuse, 18 ans (O1875).**Domiciliés** à Le Cateau, rue Sainte-Anne.**Marié le**, célibataire.**Bureau de recrutement** d'Avesnes (Nord)**Matricule** 1857 **Classe** 1913**Grade et corps** Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 91<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie, 3<sup>e</sup> Cie.**Mort pour la France** Tué à l'ennemi le 26 avril 1915, à l'âge de 22 ans, aux tranchées de Calonne Les Eparges (Meuse).**Transcription** N° 85 à le Cateau**Sépulture** Inhumé le 1<sup>er</sup> avril 1921 au cimetière de Le Cateau.**Monument aux Morts** de Le Cateau

**Décoration et Citation** remises à titre posthume le 13 mars 1921: Croix de guerre avec étoile d'argent. "Très bon soldat, brave et courageux, très belle attitude. Tué à son poste de combat le 24 avril 1915, au cours d'une attaque aux Eparges dans la Tranchée de Calonne".

**Détail du service** Incorporé soldat de 2<sup>e</sup> classe au 91<sup>er</sup> R.I. le 27 novembre 1913. Disparu le 26 avril 1915 aux tranchées de Calonne (Eparges) "Mort

Charles; **Le Cateau**: Champagne Georges; Denhez Adolphe, Desbouis Georges, Fauchart Denis, Feuillard Arthur, Gervoise Alphonse, Lemaire Fernand, Machu Jules, Meresse Henri, **Noiret Albert**, Noiret François, Pilart Edouard, Pruvot Auguste, Ranquest Jules, Richez Jules, Sartiaux Emile, Soufflet Aimé, Vasseur Alfred; **Le Pommereuil**: Bricout Louis, Corrier Jules, Deprez Henri, Duminy Auguste, Duminy Clovis, Meresse Armand; **Mazinghien**: Guiot Pierre, Poupart Fernand, Soufflet Léon; **Ors**: Moreau François.



### Localisation du lieu du décès

#### La Tranchée de Calonne

Située sur le territoire de Saint Remy la Calonne, Département de la Meuse, Arrondissement de Verdun, Canton de Fresnes en Woëvre

### Historique et combats du 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en 1915

**En 1914** Casernement: Mézières, 7e Brigade d'Infanterie, 4e Division d'Infanterie, 2e Corps d'Armée; À la 3e DI d'août 1914 à juin 1915, puis à la 125e DI jusqu'en déc. 1916, puis à la 87e DI d'avril 1917 jusqu'en nov. 1918; Constitution en 1914: 3 bataillons; 2 citations à l'ordre de l'armée; Fourragère verte

**1914** Opérations des 3e et 4e Armées: Spincourt, Mangiennes, Bellefontaine (15 km nord de Virton, (Belgique.) combat d'Houdrigny, Rolbelmont (22/08); retraite: Stenay, Verpel (01/09); Bataille de la Marne (5-13 sept.): Heiltz-Le-Hutier, Favresse, Thiéblemont, Farémont, Sermaize; Ouest de l'Argonne (sept.-oct.): bois de la Gruerie, Four de Paris, La Chalade, La Harazée, Pavillon de St Hubert et de Ste Eugénie, Fontaine-Madame

**1915** Argonne (jan.-fév.): ravin de la Fontaine aux Charmes; Champagne (fév.-mars): Côte 196, Beauséjour, Mesnil les Hurlus; Woëvre: Bois de Pareid (5 avril) LesEparges; Opérations en Hauts de Meuse: attaque de Maizeray (5/04); Les Eparges (avril): Tranchée de Calonne Le Bois Haut (mai); Champagne: Tahure (30-31 oct.), cote193 (nov.) Argonne (juindéc.): La Bolante, ravin des Courtes Chausses (12 juil.), Ravin des Meurissons, la Fille Morte puis les Courtes Chausses (juil.-oct.)

**1916** Forêts de Hesse (jan.-avril) puis Le Four de Paris (avril-mai), forêt de Hesse (mai-août); Bataille de la Somme (sept.-nov): bois de Saint Pierre Vaast (oct.); Transport vers l'Algérie (troubles de l'ordre au sud Constantinois) (de décembre à fin mars 1917): plateaux de Constantine et de l'Aurès, massifs du Belezma

**1917** St Quentin (avril-mai); Chemin des Dames (juin): Cerny puis Croix sans Tête (Soupire)(août-sept.); Bataille de La Malmaison (oct.): ferme Froidmont, ravin des Vaumaires

**1918** Champagne (jan.-mars): Mont Sans Nom, forêt de Villers-Cotterêts (juin), ferme de la Grille, St Pierre L'Aigle (juil.); Aisne (juil.): Buzancy, ouvrage du Polygone des Grenadiers, Forêt de Parroy, Croismare (sept.)

### CITATIONS du 91<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie à l'ordre de l'Armée

Ordre N° 13.010 « D » du 20 janvier 1919: le Maréchal de France, commandant en chef les Armées françaises de l'Est, cite à l'ordre de l'Armée:

**Première Citation** «A défendu, de septembre 1914 à janvier 1915, avec une superbe opiniâtreté, en Argonne, le Bois de la Gruerie, opposant un mur infranchissable, au prix de pertes sanglantes, à un ennemi disposant de moyens très supérieurs. Après une participation vigoureuse aux opérations de Champagne, en février-mars 1915, a fait, preuve d'un magnifique élan en se ruant, par deux fois, les 5 et 6 avril, à l'attaque de Maizeray où il laissait, devant les réseaux ennemis, plus du tiers de son effectif A montré la même ardeur héroïque en octobre 1917, au Chemin-des-Dames, en enlevant et gardant l'éperon des Vaumaires, âprement défendu par l'ennemi.».

**Deuxième Citation** «Engagé dans des circonstances difficiles, a contribué, pour une grande part, à arrêter les attaques de l'ennemi pendant les combats des 4, 5 et 12 juin 1918, devant Villers-Cotterêts. S'est montré ensuite, grâce à l'exemple des cadres, à la ténacité et à l'esprit de sacrifice de tous, aussi ardent dans l'offensive et dans la poursuite que solide dans la défensive, notamment du 23 juillet au 1er août, à Buzancy, capturant plus de 300 prisonniers, des canons et un important matériel.»



La tranchée de Calonne

**JMO du 91<sup>e</sup> RI en 1915**

Cote 26 N 668/19 page 34 à 36

Journée du 26 avril 1915

Groupement des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> Btms

Le 1<sup>er</sup> Btm arrive aux Éparres à 7<sup>h</sup>. et est mis à la disposition du Cdt Cdt le 7<sup>me</sup> Cdt le Directeur. Il reçoit l'ordre de reprendre les éléments de tranchée perdus par ce Rgt, de s'y installer avec 3 Cts, se reliant à droite au 12<sup>8e</sup>, à gauche aux fractions du 7<sup>me</sup> tenant encore la position.

La 4<sup>e</sup> Cie (Capt. Cahouire) attaque, fait des prisonniers, prend une tranchée; malheureusement, un tir trop court effectué par nous

artillerie arrête le mouvement de cette Cie, blesse le Capn. et mettant 50 hommes hors de combat.

La 2<sup>e</sup> Cie (Vient Mahi de Berdouare) reçoit ordre de continuer l'attaque ; reçue par un feu violent d' Infanterie et d' Artillerie, elle ne peut progresser malgré ses efforts. À la nuit, elle reprend le mouvement, fait 6 prisonniers, tue sur place les Allés restés dans la tranchée, qu'elle réussit à reprendre en entier et rétablit la liaison avec le 7<sup>e</sup>. À la nuit, les 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> Cies occupent les tranchées de 1<sup>e</sup> ligne, la 3<sup>e</sup> en réserve.

Le 3<sup>e</sup> Rég., la 2<sup>e</sup> arrivé aux Éparges est d'abord placé en réserve derrière la gauche du 7<sup>e</sup> (Bouche E des Éparges). À 2<sup>h</sup>, la 10<sup>e</sup> Cie reçoit l'ordre de renforcer le 7<sup>e</sup> et de s'établir à la crête des Éparges, face à Combre. Cette Cie subit un feu violent de l'artillerie allemande. À 4<sup>h</sup>, une 2<sup>e</sup> Cie de la 2<sup>e</sup> (sous le commandement de Latafie) reçoit l'ordre d'attaquer et de reprendre une tranchée perdue ; cette opération réussit, la position est aussitôt organisée défensivement par un groupement formé de 10<sup>e</sup> du 9<sup>e</sup> - 1<sup>e</sup> Cie du 9<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> du 7<sup>e</sup>. sous les ordres du 2<sup>e</sup> lieut. Latafie. Le 2<sup>e</sup> lieut Dembat et l'adjoint Chef Jeangeot viennent d'être mis hors de combat.

A 11<sup>h</sup>, ordre est donné au reste du 2<sup>e</sup> Bt<sup>g</sup> (à 9<sup>e</sup> - 11<sup>e</sup> - 12<sup>e</sup>) de reprendre une tranchée perdue par le 7<sup>e</sup>. A 15<sup>h</sup> 30 les Cis sont placés 9<sup>e</sup> - 11<sup>e</sup> en 1<sup>e</sup> ligne, 12<sup>e</sup> renfort à 17<sup>h</sup> l'attaque se déclanche ; bouscule aussitôt à un bombardement intense d'artillerie allemande. Les sections progressent lentement avec de grosses pertes et renvoient à s'organiser défensivement à 60m des tranchées allées après avoir regagné environ 100m de terrain. Pendant la nuit les piémontais du 7<sup>e</sup> établissent une tranchée sur l'emplacement occupé.

Dès l'attaque, ont été tués le Cap<sup>m</sup> de Gauvin, adjoint Erimoulet ; le 2<sup>lieut</sup> Joubert, Decoud sont blessés ; le Cap<sup>m</sup> Torillard disparaît 180 m off. et soldats hors de combat.

2<sup>e</sup> Bt<sup>g</sup> - Le 2<sup>e</sup> Bt<sup>g</sup>, en cantonnement d'alerte à Mont à les Cis reçoit à 5<sup>h</sup> l'ordre de se porter au carrefour des chemins tranchée de Colonne. Route Mouilly - les Eparges, à la disposition du Cdt du secteur. A son arrivée à 8<sup>h</sup>, la situation est la suivante : La 1<sup>e</sup> ligne a été forcée ; à l'0 de la tranchée de Colonne des éléments disorganisés tiennent la crête 3<sup>ff</sup> ; les abords de Mouilly ; 3 Cis du

128<sup>e</sup> occupent les ouvrages de la ligne de la  
Tranchée de Calonne (Chemin des Espagnes - caserne)  
à l'E de la Tranchée de Calonne des fractions  
du 126 et 12<sup>e</sup> B.C.P. ; devant nous, au S.  
l'ennemi à petite distance dans le Bois-Haut.

Le 2<sup>e</sup> Bty reçoit l'ordre d'attaquer pour  
10 h. face au S. parallèlement à la tranchée de  
Calonne. Il prend ses dispositions pour l'attaque  
en avant des réseaux de fil de fer qui précèdent la  
tranchée de 2<sup>e</sup> ligne occupée par le 128 (5<sup>e</sup>-  
6<sup>e</sup> derrière à droite, 7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> derrière à gauche.)  
Le 2<sup>e</sup> bte Paillette reconnaît les bois en avant  
des tranchées ; en opérant cette reconnaissance  
il repousse des patrouilles allemandes et est tué en  
attaquant avec sa section une forte colonne ennemie  
se dirigeant vers le carrefour. La 7<sup>e</sup> à gauche  
commence son débouché vers 11 h 30, au-delà  
des fils de fer, précédant les tranchées. Pendant  
ce mouvement des groupes du 126 en disordre  
reflent sur elle, arrêtant son mouvement.  
La 7<sup>e</sup> est assaillie par des colonnes par 1<sup>er</sup> allée  
débouchant des bois à moins de 30 m qui viennent  
se heurter aux réseaux de fil de fer. L'attaque  
allemande est repoussée par un feu violent de la 7<sup>e</sup> que  
2 sections de la 8<sup>e</sup> et une de la 5<sup>e</sup> viennent  
immédiatement renforcer à droite. L'ennemi

bat en retraite en désordre, laissant sur place plus de 300 cadavres, des blessés et une vingtaine de prisonniers - Les 7e et 8e commencent une poursuite qui sera continuée par une attaque de flanc du 5<sup>e</sup> Bty dont appuyer. Ce mouvement est suspendu, le Bty devant prendre part à une attaque générale fixée à 16<sup>h</sup>.

Le chef Cdt Barrard, prend le Cdt du secteur.

Conformément à l'ordre d'opération du Gén. Cdt la 3<sup>e</sup> DI, l'attaque de 16<sup>h</sup> doit être faite par le 2<sup>e</sup> Bty du 9<sup>e</sup> en liaison à gauche avec 2 Btys du 126 et 2 Cis du 2<sup>e</sup> B.C.P. le Bty du 9<sup>e</sup> suivant la tranchée de Calonne face au S. M. objectif : ligne S. du Bois. Haut - puis côté 340, la 10<sup>e</sup> DI venant de Mouilly doit à la même heure attaquer à l'ordre de la tranchée de Calonne. Les 2 attaques doivent s'appuyer.

La suspension de l'attaque ordonnée au 2<sup>e</sup> Bty avait un pour effet de laisser en l'air 3 actes de la 5<sup>e</sup>, qui ayant franchi les fils de fer doivent se reporter de l'autre côté du rûche sous le feu de l'ennemi et perdre beaucoup de monde de l'exécution de ce mouvement.

A 16<sup>h</sup>, les Cis du 2<sup>e</sup> Bty sont de nouveau disposés pour l'attaque de l'autre côté du rûche de fil de fer (mouvement préparatoire exécuté).

avec quelques pertes - le réseau de fil de fer étant battu par les mitraillères allemandes.) - La 5<sup>e</sup> se porte en avant à 16<sup>t</sup> soutenue à courte distance par la 6<sup>e</sup>; elle gagne rapidement 4 à 500m de terrain, refoulant devant elle d'abord quelques postes ennemis, puis une contre attaque forte de plusieurs Cies. - A droite de la tranchée de Calonne aucun élément de la 1<sup>e</sup> DI n'est en vue. - A gauche, la 7<sup>e</sup> qui dès son débouché a rencontré des groupes alliés assez forts ne progresse que très lentement - Enfin plus à gauche les 2 Btys du 126<sup>c</sup> et le 2<sup>e</sup> BCP n'avancent pas. Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> suspendent alors leur marche en avant sur l'ordre du Chef du Bty et s'organisent sur place. La 8<sup>e</sup> Cie envoie une fraction entre 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> pour établir une liaison - A la nuit, tous les éléments du 2<sup>e</sup> Bty se campament au terrain et tendent en avant des réseaux de fil de fer.

Certes. 1 officier (2<sup>e</sup> Lieut Pailliette) tué.  
120 blessés. 45 disparus.

Capitaine Pineau, blessé.

#### La tranchée de Calonne

Chemin forestier de 25 km qui relie Hattonchâtel à Verdun, fut tracée sur ordre de Charles Alexandre de Calonne, ministre de Louis XVI, pour rejoindre le château qu'il venait d'acquérir. Durant la première guerre, la tranchée fut l'enjeu de combats acharnés. Le 22 septembre 1914, l'écrivain Alain Fournier y trouva la mort à l'âge de 28 ans.

► La première bataille de Saint-Rémy commença le 22/9/1914 jusqu'au 24/9/1914 : 324 tués, 513 blessés et 51 disparus. Une deuxième bataille aura lieu, elle débutera le 5/11/1914 pour se terminer le 8/11/1914. A la fin de la guerre, du village, il ne reste que des ruines



◀ Nécropole nationale de Saint Rémy la Calonne, la tombe d'Henri Fournier dit Alain-Fournier et sa photo, datée de 1905. ►

## Les ruines de Saint Rémy la Calonne ▼



**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Mairie de Le Cateau; Histoire de mon village: Saint-Rémy-la-Calonne de Gabriel Verdun © 1971.

♦Les Catésiens Morts pour la France de 1914 à 1918 ♦ Recherches et mise en page: Pierre Demaret © 2012-2017♦ Page 569